



Arrêté portant composition du jury chargé de délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA)

La rectrice de l'académie de Dijon

Vu le décret n°2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu la circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 précisant l'organisation de l'examen et la nature des épreuves de la certification aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté rectoral du 9 septembre 2025 fixant les dates et modalités d'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique session 2026.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le jury chargé de délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique, organisé au titre de la session 2026, est composé comme suit :

Présidente :

Madame DAUVERGNE Anne, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale, rectorat de Dijon

Vice-président :

Monsieur Miloude Si-Mohammed, inspecteur de l'éducation nationale – enseignement technique, rectorat de Dijon

Membres du jury :

Madame GRALL Caroline, principale, collège François Pompon, Saulieu

Monsieur FAVE Pierre-Jean, inspecteur de l'éducation nationale 1^{er} degré ASH et conseiller technique de la rectrice, rectorat de Dijon

Madame FOSSURIER Sylvie, formatrice académique et professeure de sciences biologiques et sciences sociales appliquées, lycée Jean Rostand, Nevers

Madame MAGNIN Isabelle inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale, rectorat de Dijon

Monsieur BELLE Fabien, principal, collège Jean Rostand, Quétigny

Monsieur Xavier BALLAND, principal, collège Clos de Pouilly, Dijon

Monsieur FLORIN, Sébastien, inspecteur de l'éducation nationale 1^{er} degré de la circonscription Mâcon SUD

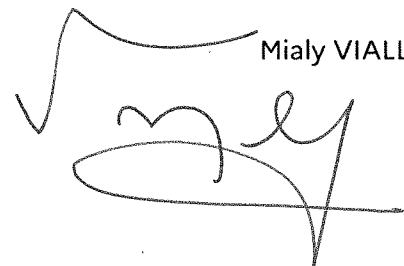
Madame OUDON Elisabeth, inspectrice de l'éducation nationale 1^{er} degré de la circonscription d'Auxonne

Madame PEREZ-LEGROS Sonny, formatrice académique et professeure d'Espagnol
Monsieur SIERRA MORENO Paul, inspecteur de l'éducation nationale 2nd degré Sciences Biologiques
Sciences Sociales Appliquées et Directeur académique de la pédagogie adjoint
Monsieur VITTENET Éric, formateur académique et professeur d'éducation physique et sportive, collège
Robert Schuman, Mâcon
Monsieur CAPELLE Thomas, formateur académique et professeur d'éducation physique et sportive,
collège Isle de Saône, Pontailler sur Saône

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 18 novembre 2025

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale de l'académie

 Mialy VIALLET